

## Axe 5 : Se déplacer autrement

### Limiter les déplacements

- Développer le télé-travail :
  - o Développer les centres de co-working ;
  - o Développer la visio-conférence au sein des centres sociaux, pôles de services, administrations.
- Inciter les professionnels à utiliser les nouveaux modes de communication.
- Mettre à disposition des bâtiments permettant à différents commerçants ou services de partager ponctuellement le même point de vente.
- Développer une permanence des différents services une fois par mois dans les petites villes.
- Développer l'achat de produits locaux (*voir axe 4*).
- Développer le commerce itinérant (*voir axe 6*).
- S'assurer que les activités de loisirs d'un même site géographique (surtout mercredi et week-end) se déroulent à des horaires permettant aux familles de se déplacer une seule fois.
- Permettre l'accès aux services publics dans les territoires ruraux via l'utilisation de bornes interactives.

### Développer le covoiturage

#### **Créer des habitudes de covoiturage à travers Juracovoit**

- Mettre en place une charte de covoiturage
- Développer un système d'affichage dans les abris bus
- Animer le réseau à l'échelle communale pour trouver de nouveaux utilisateurs (par exemple, mettre en place des animateurs au niveau local pour organiser le covoiturage).
- Mettre en place des parkings (ou aires de relais) de covoiturage à proximité des services et commerces.
- Mettre sur le site internet du Conseil général un lien vers l'ensemble des sites internet de covoiturage.
- Développer le covoiturage par le biais des entreprises (démarcher ces dernières pour qu'elle s'organise afin de mettre en place des propositions de covoiturage pour leurs employés).

- Sensibiliser les citoyens au covoiturage. -
- Favoriser le covoiturage : -
  - o Pour les déplacements domicile travail ;
  - o Pour emmener les enfants à l'école.

### **Autres idées d'action**

- Développer l'auto-stop sécurisé à la fois pour les conducteurs et les auto-stoppeurs (type T-libre à Dole)
- Créer un système départemental de voiture en libre-service avec des tarifs attractifs.

## **Développer des modes de déplacement doux**

### **Permettre l'acquisition de vélos électriques**

- Permettre l'achat groupé (pour favoriser une baisse du prix unitaire) -
- Aider l'achat (par le Conseil général ou d'autres collectivités) -

### **Permettre le déplacement sécurisé à vélo**

- Définir un acteur précis qui coordonne les aménagements cyclables sur le département.
- Réfléchir, à chaque opération sur une route, aux possibilités de créer une voie ou une piste cyclable. Ne pas attendre la possibilité de le faire sur de grandes distances, commencer à chaque intervention : au bout de quelques temps, les tronçons de route équipée formeront une continuité.
- Mettre en place des radars pédagogiques notamment à l'approche de zones de partage voiture-cycliste.
- Adapter et développer des voies et pistes cyclables (notamment en sortie de ville), les sécuriser (pas de voie orpheline, isolée ou non raccordée) et veiller à leur continuité.
- Développer des aires de stationnement pour les vélos, notamment aux arrêts de bus.
- Installer des cages à vélo et/ou des aménagements pour attacher les vélos, types points d'ancrage (notamment dans les villes).
- Profiter des travaux du Contournement de Lons-le-Saunier pour mettre en place une voie cyclable.

### **Mieux informer des différents modes de transport existants**

- Mieux diffuser l'information sur les modes de transport aux touristes.

- Avoir une communication globale et cohérente entre les différentes autorités organisatrices de transport.
- Créer une plateforme d'information sur les transports ainsi qu'une billetterie unique.
- Renforcer la communication sur les différents types de transport possibles lors des évènements (festival, tourisme, réunion,...).
- Communiquer sur l'auto partage.

### **Mettre en adéquation les offres de transport et les besoins de chacun**

- Faire une enquête de besoins en matière de mobilité. -
- Adapter les horaires de transport en commun aux horaires des travailleurs, aux - vacances scolaires.
- Adapter la taille des bus selon le flux.
- Questionner la pertinence d'installer des bornes pour voitures électriques dans les communes au vu du nombre de voitures électriques.
- Coordonner les différents acteurs du transport pour structurer les modes de transports alternatifs.
- Inciter les employeurs à adapter les horaires de leurs salariés en fonction des horaires de transport.
- Réfléchir l'accès des personnes à mobilité réduite à l'échelle du réseau de transports en commun.
- Développer des solutions pour répondre aux besoins de mobilité des personnes en situation de précarité.
- Mettre en place une aide sur les billets, envisager une convention avec la SNCF pour développer une offre tarifaire commune.
- Permettre la mobilité des jeunes sans permis (*voir axe 5*).
- Répondre aux besoins de mobilité des seniors (*voir axe 6*).

### **Permettre une mobilité durable à destination des touristes**

- Mettre en place des navettes spécifiques entre les gares et les sites touristiques en période touristique.
- Louer des voitures électriques sur les gares TGV et l'aéroport.
- Développer une offre de location de vélos électriques.

### **Limiter l'accès aux voitures**

- Prévoir des espaces « no motor's land » à proximité des écoles. -
- Limiter l'accès des véhicules à proximité des plages. -
- Définir des zones piétonnes aux abords des commerces. -

- Mettre en place des parkings gratuits en sortie de ville avec des navettes vers le centre.

### **Communiquer, sensibiliser sur les modes de déplacement doux**

- Dans les écoles, organiser des journées pour faire découvrir aux élèves l'apprentissage du vélo et les équiper (gilet jaune, chasuble).
- Se servir de la semaine du développement durable pour sensibiliser la population (ou les employés d'une entreprise) en organisant un théâtre forum sur ces thématiques, un petit déjeuner offert aux personnes qui viennent en vélo,...
- Sensibiliser et donner envie à travers des témoignages (gain financier de l'usage du vélo, de l'autopartage...).
- Inciter les entreprises à indemniser les personnes utilisant des modes de déplacements doux pour venir au travail (indemnité calculée en fonction du nombre de km parcouru).

### **Développer l'intermodalité**

- Développer l'intermodalité entre les modes de déplacement en prévoyant des zones de stationnement pour chaque type de véhicule.
- Développer un espace multi modal dans les gares.
- Faire de Mouchard un nœud ferroviaire entre les TER et les bus.
- Organiser le rabattement entre différents bourgs vers des points d'accès à un transport en commun.
- Mettre en place un système de cadencement d'horaires des transports en commun.
- Maintenir et densifier l'offre ferroviaire :
  - o Relancer le fret ;
  - o Multiplier le nombre d'arrêts de train.

### **Autres idées d'action :**

- Améliorer la desserte forestière.

### **Viser la couverture en très haut débit**

- Voir paragraphe "limiter les déplacements".

### **Exemplarité du Conseil général**

- Faciliter le recours au covoiturage (sur les invitations noter heures de fin de réunion et communication sur l'utilisation du covoiturage).
- Optimiser la flotte de véhicules de service.
- Développer sur le territoire des pôles administratifs en mutualisant la location de bureaux et en regroupant les services de différentes institutions.

- Marchés dématérialisés : mettre en place une politique informatique avec un cahier des charges très précis pour passer une commande claire à une maîtrise d'œuvre.

### **Idée d'action relevant d'un autre axe**

- Mettre en place des Déboussolades sur le thème de l'agenda 21 -